

COMPTE RENDU REUNION SYNDICALE SIBEPOVI du JEUDI 19 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre à 18 h 30, le **S**yndicat **I**ntercommunal des communes de **BE**rthecourt, **Po**nchon, **Vi**llers Saint Sépulcre, Heilles, Mouchy-le-Chatel s'est réuni à la Mairie de Berthecourt.

Etaient présents :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Berthecourt: L.Borderes / B. Autin / M. Callen	Berthecourt :
Ponchon: G. Delaby /F. Fauquembergue/ L. Lachapelle	Ponchon: N.Suze
Villers Saint Sépulcre : JL. Mayeux/F. Caudron	Villers Saint Sépulcre : JP Colas (procuration pour A. Wawrin)
Heilles G. Thomas (procuration pour G. Lebel) Mouchy-le-Chatel:	Heilles:

Parents d'élèves Elus et présents : Mmes Jouny, Abela, Heuvrard, Tardif, Neveu, Angot, Durbin

La séance a été ouverte sous la Présidence de Madame BORDERES Lydia.

Mesdames Delaby et Fauquembergue sont désignées Secrétaires de séance

ORDRE DU JOUR :

Le compte-rendu de la réunion du 29 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

<u>Délibération N°9</u>: Mise en place du RIFSEEP au 01/11/2023

Madame la Présidente propose la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel pour l'ensemble des services du SIBEPOVI. Elle précise qu'à la séance du 5 octobre 2023, les représentants du personnel et des collectivités ont émis un avis favorable à l'unanimité. Le nouveau régime indemnitaire plus en adéquation avec les fonctions et l'engagement professionnel de chacun est approuvé à l'unanimité pour application au 1^{er} novembre 2023.

<u>Délibération N°10</u>: Décision Modificative

Une provision de 10 euros doit être prévue au compte 6817, soit une provision de 49 euros au total.

La Décision modificative est approuvée à l'unanimité.

<u>Délibération N° 11 : Modifications au règlement intérieur</u>

Madame la Présidente expose aux Elus du SIBEPOVI la nécessité d'apporter des modifications suivantes au règlement intérieur destiné aux familles et porte au vote les modifications suivantes :

Article 3: Facturation

Avec la mise en place du nouveau logiciel Mypérischool, toutes les prestations du SIBEPOVI : repas + temps du midi, accueil de loisirs et présences au périscolaire matin, soir et mercredi sont à régler à la réservation.

Article 4 : Capacité d'accueil, réservation, annulation des accueils

Délai de réservation/annulation: Pour les périodes de vacances scolaires, le délai minimum est fixé à 15 jours avant le début de la période de vacances. Les inscriptions seront alors fermes et définitives (1 voix contre)

Exceptions de facturation/réservation : En cas d'absence pour maladie, sur présentation d'un certificat médical il sera procédé à un avoir sur les présences en périscolaire et en accueil de loisirs. Seul le repas reste facturé s'il n'a pas été décoché par les parents.

Article 8 : Restauration

A l'occasion des sorties organisées par l'accueil de loisirs et afin de respecter la chaîne du froid, les pique-nique « maison » ne sont plus autorisés (sauf PAI). Le SIBEPOVI propose un pique-nique adapté à l'âge des enfants. Il sera à commander au même titre qu'un repas sur Mypérischool et facturé au prix d'un repas. (1 voix contre et 2 abstentions).

Article 10 : Activités, sorties, mini-séjours :

Une présence minimum de 2 jours sur la semaine (dont le jour de sortie) sera demandée pour pouvoir prétendre à une sortie nécessitant un transport par car.

Les modifications sont approuvées par 7 voix pour.

<u>Point FINANCES à fin 09/2023</u> : A 75 % de l'année scolaire, le budget total SIBEPOVI est maîtrisé et atteint à hauteur de 69 % pour les dépenses et à 78 % des prévisions concernant les recettes.

Effectifs en restauration scolaire : ci-dessous le tableau des présences par commune, soit une moyenne de 227 repas par jour.

COMMUNES	Nbre classes	NBR/ENF (Moy depuis la rentrée)		
	_	MAT	PRIM	TÓTAL
BERTHECOURT MAT	2	32 /58 inscrits		32
BERTHECOURT PRIM	5		43 /80 inscrits	43
VILLERS MAT	1	11 /19 inscrits		11
VILLERS PRIM	3		41 /53 inscrits	41
PONCHON MAT	2	28/41 inscrits		28
PONCHON PRIM	3		40 /55 inscrits	40

HEILLES/MOUCHY	3	7 /12 inscrits	13 de Mouchy/19 inscrits 12 de Heilles/17 inscrits	32
----------------	---	-----------------------	--	----

Point des vacances d'Eté et de Toussaint :

Laura MALUCHNIK, Directrice ACM expose les temps forts des vacances d'Eté 2023. Les thèmes Super-héros, l'espace et le cinéma ont permis aux enfants de s'évader de leur quotidien. Le parc Herouval, le planétarium de la Cité des sciences, la mer de sable et le grand jeu Harry Potter ont eu beaucoup de succès. Les photos sont disponibles sur *lesitedusibepovideberthecourt.e-monsite.com*

Les inscriptions aux vacances de la Toussaint sont en hausse comparé à l'année dernière, soit 10 enfants de plus en moyenne par jour. Les temps forts proposés aux enfants seront une sortie Mac Do + piscine, le parc St Paul et la venue d'une ferme pédagogique.

Après avoir rencontré les équipes ACM des communes voisines, des inter-centres, campings et village olympiques sont à l'étude pour les mois à venir par notre équipe d'encadrement ACM.

Nouveau logiciel Mypérischool:

Des dysfonctionnements lors des paiements PAYFIP du TRESOR PUBLIC ont eu lieu à deux reprises depuis la rentrée sur certains jours. Les parents réservaient et payaient par CB et leurs réservations n'apparaissaient pas sur Myperischool. Une information aux familles sera faite si cela devait se reproduire, de bien vérifier ses réservations sur le logiciel après paiement. Nous avons demandé à Mypérischool un contrôle des paiements/réservations depuis la rentrée.

Points divers :

Un parent d'élève demande si les problèmes de manques de repas sont résolus, ce point a été vu lors de la précédente réunion de juin. Après quelques semaines de surveillance de la part de CONVIVION (livraisons filmées), nous ne constatons plus de problème de manquants dans les livraisons.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance à 20h

Prochaine réunion SIBEPOVI le jeudi 14 décembre 2023 à 18h30.